

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON**

Le 03 mars 2026

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

L'An deux mil vingt-six, le trois du mois de mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de PERON étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal et mariages de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Dominique BLANC Maire.

Date de convocation des membres : 24 février 2026

Nbre en exercice : 20

Nbres présents : 16

Nbre votants : 17

Nbre de voix pour : 17 Nbre de voix contre : 0 Nbre d'abstention : 0

Etaient présents

Mme Blanc Dominique, Maire, Présidente de séance,
Mme Rossas Amandine, M. Girod Claude, Adjoints,
M. Blanc Jérémie, Conseiller Délégué,
Mmes Budun Sevda, De Jesus Catherine, Fol Christine, Fournier Céline, Golay-Ramel Martine,
Hugon Denise, Quinio Marie-Madeleine, Rey Novoa Dolorès, Conseillères Municipales,
MM. Barrière-Constantin Luc, Brunet Julien, Gigi Dominique, Martinod Guillaume,
Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés

Mme Delachat Elodie, Conseillère, a donné une procuration à Mme Blanc Dominique, Maire,
MM. Felix-Fiardet Bastien, Pons Alexandre, Visconti Régis, Conseillers.

Le Maire donne lecture du compte administratif 2025 du budget principal :

LE CONSEIL MUNICIPAL, au vu du compte de gestion 2025 dressé par le Receveur municipal, et après avoir délibéré pour l'approbation du compte administratif 2025 présenté par le Maire.

FONCTIONNEMENT (euros)	
Titres des recettes émis	3 823 887,07 €
Mandats des dépenses émis	2 570 142,87 €
	1 253 744,20 €
Excédent Fonctionnement 2024 reporté	200 000,00 €
Résultat fonctionnement 2025 à affecter	1 453 744,20 €

INVESTISSEMENT (euros)	
Titres de recettes émis	1 457 555,11 €
Mandats de dépenses émis	1 210 925,72 €
Besoin de financement	246 629,39 €
Excédent Investissement 2024 reporté	349 283,92 €
Résultat investissement 2025 (R001)	595 913,31 €
Restes à réaliser dépenses	1 613 790,00 €
Restes à réaliser recettes	228 309,00 €
Besoin de financement réel	-789 567,69 €
Réserves	664 176,51 €

EXCEDENT
R 001

DECIDE d'affecter au budget primitif 2026 l'excédent de fonctionnement 2025 de 1 453 744,20 € comme suit :

* En recettes d'investissement au compte 1068 "Réserves - Excédent de fonctionnement capitalisé" : 1 253 744,20 € dont

- 789 567,69 € en couverture du besoin de financement réel d'investissement
- 464 176,51 € en réserves pour financer de nouvelles opérations.

* En recettes de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 200 000 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

